



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 01/02/2022

Président : M. Jean Jacques BENGUIGUI

Présents : MM. Arthur FLEURY - Jean François CHERUBIN - Anthony PINTO

Absent : M. Eric SANDJIVY

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande: le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

CHAMPIONNATS SENIORS

Match n° 23409778 COURONNES OFC 2 / AS PARIS 2 D3.B du 23/01/22

Courriel de l'AS Paris du 25/01/22 à 17h12 nous informons que plusieurs joueurs de la catégorie sont positifs au COVID 2 justificatifs concernant cette catégorie, les 3 autres concernent des mineurs de différentes catégories.

Hors de la présence de M. PINTO, la commission prend note des explications fournies hors délais mais jugées insuffisantes. Il n'y a pas de cluster sur cette catégorie, les autres QR Code sont des mineurs, la copie d'une période d'isolement provenant apparemment d'un support Améli ne correspond pas à la période qui devrait encadrer les QR

code positifs fournis pour les deux séniors.

Il est passé à l'ordre du jour.

CHAMPIONNAT & COUPE SENIORS CDM

Championnat

Match n° 23485918 AC Paris 15 / Castanheira CDM D1 du 06/02/22

Courriel de l'AC Paris 15 et de la DJS du 31/01/22 demandant le report du Match motif : indisponibilité de terrain par la DJS - accord des 2 clubs pour jouer la rencontre 13/02/22.

La commission donne son accord

Coupe

Match n° 24341905 PARIS SUISSE / RACING CLUB 18 du 20/02/22

La commission fixe la rencontre au 27/02/22

CHAMPIONNAT & COUPE ANCIENS

Championnat

Courriel de PAIS XVII POUCHET du 31/01/22 déclarant le forfait général de son équipe 2

La commission entérine le forfait général de l'équipe 2 de PARIS XVII POUCHET et lui inflige une amende de 100 € (cf annexe financière)

Coupe

Match n° 24304287 Enfants Goutte D'Or / Nicolaïte Chaillot du 30/01/21

Courriel des Enfants Goutte D'Or du 28/01/22 déclarant son forfait avisé.

La commission entérine le forfait avisé de l'équipe des enfants Goutte D'Or, l'équipe Nicolaïte Chaillot est qualifiée pour le prochain tour.

Match n° 24206366 PARIS SUISSE / CAP Nord 2 du 30/01/21.

Courriel de CAP Nord 12 du 28/01/22 déclarant son forfait avisé.

La commission entérine le forfait avisé de l'équipe 2 de CAP NORD, l'équipe PARIS SUISSE est qualifiée pour le prochain tour.

Match n° 24304283 Pitray Olier / ES Parisienne du 30/01/21.

Courriel de Pitray Olier du 26/01/22 déclarant son forfait avisé.

La commission entérine le forfait avisé de l'équipe de PITRAY OLIER, l'équipe ES PARISIENNE est qualifiée pour le prochain tour.

Match n° 24304276 Antillais Paris 19 / Paris 13 Atlético du 30/01/22

Courriel de Antillais Paris 19 du 01/02/22 nous informant qu'il n'avait pas de créneau auprès de la DJS pour jouer le match sur le terrain N°2 ce qui est contraire au rapport de l'arbitre qui a rempli avec l'équipe visiteuse une feuille de match papier en signalant l'absence du club recevant le jour du match dont la programmation était maintenue sur le site. De plus, le courriel qui annonce le défaut de réservation de terrain arrive au secrétariat du district 2 jours après la date du match.

La commission donne match perdu par forfait à l'équipe des Antillais Paris 19 et lui inflige une amende de 40 € (cf annexe financière) L'équipe de Paris 13 Atlético est qualifié pour le prochain tour.

Il est rappelé une énième fois que :

Lorsqu'une programmation d'un match est maintenue sur le site du district, l'établissement de la FMI est obligatoire et les équipes doivent être présentes. Si un obstacle au déroulement de la rencontre est survenu entre le vendredi à 16H et le jour du match cela doit être consigné sur le procès-verbal du match et la commission statuera.

Match n° 24304279 MONTMARTRE / PARIS SUISSE du 30/01/22

La commission fixe la rencontre au 13/02/22.

JEUNES

U14

Championnat

Match n° 23427169 Enfants Goutte D'Or / Nicolaïte Chaillot 2 du 04/12/21

Dossier en retour de la commission de discipline pour match à rejouer avec un arbitre officiel à la charge du club Enfants Goutte D'Or.

La commission fixe la rencontre au 26/02/22.

Match n° 23427189 ES 16^{ème} 3 / Nicolaïte Chaillot D3.B du 12/02/22

Demande de modification de de date sur footclub - accord des 2 clubs pour jouer le match 09/04/22.

La commission refuse l'homologation de ce changement de date. En effet, la dernière date des matches de la phase 1 dans cette division est le 02/04/22. La phase 2 commençant le 09/04/22.

Match n° 23930505 ESP Paris 19^{ème} 5 / AS Paris 2 D4.B du 12/03/22

Courriel de ESP Paris 19^{ème} du 31/01/22 demandant le changement d'horaire pour jouer le match à 17h00 au lieu de 15H, et cela, suite au refus de l'AS PARIS de leur demande via footclubs le 29/01/22.

La commission fixe le coup d'envoi de cette rencontre à 17H. Il est rappelé au club AS PARIS que depuis la réunion du 14/12/21, les horaires officiels des matches du samedi après-midi sont de 13H à 17H30 (U14 – séniors féminines) et les coups d'envoi dans cette plage horaire peuvent être fixés sans l'accord des deux clubs. Au sein de chaque procès-verbal de la COC, il est repris ces dispositions en rubrique « DIVERS TOUTES CATEGORIES »

Match n° 23930512 AS Bon Conseil 2 / AS Paris 2 D4.B du 05/02/22

Courriel de l'AS Bon Conseil du 31/01/22 demandant le changement d'horaire pour jouer le match à 17h00 au lieu de 15H, et cela, suite au refus de l'AS PARIS de leur demande via footclubs le 31/01/22.

La commission fixe le coup d'envoi de cette rencontre à 17H. Il est rappelé au club AS PARIS que depuis la réunion du 14/12/21, les horaires officiels des matches du samedi après-midi sont de 13H à 17H30 (U14 – séniors féminines) et les coups d'envoi dans cette plage horaire peuvent être fixés sans l'accord des deux clubs. Au sein de chaque procès-verbal de la COC, il est repris ces dispositions en rubrique « DIVERS TOUTES CATEGORIES »

Coupe

Match n° 24241951 Pouchet Paris XVII CS / Paris FC du 12/02/22

Courriel de Pouchet Paris XVII C.S. du 31/01/22 proposant le jeudi 10/02/22 à 19h00 au stade Max Rousié suite à la

demande de la commission (PV 25/01/22).

La commission fixe cette rencontre au jeudi 10/02/22 à 19h00 sur les installations du club de PARIS XVII POUCHET C.S.

U16

Match n°23927318 RC Paris 10 2 / AF Paris 18 2 D3.C du 23/01/22

La commission a demandé au club AF PARIS 18 un rapport circonstancié sur l'absence à match de son équipe 2 pour le 31 janvier 2022 – décision sera prise lors de la réunion du 01/02/22. Rapport de l'AF Paris 18 du 01/02/22.

Après la réception du rapport demandé et hors de la présence de MM. CHERUBIN et PINTO, la commission décide de mettre le dossier en délibéré, le nombre de commissaires nécessaire pour délibérer n'est pas atteint.

U18

Championnat

Match n° 23433997 Couronnes OFC / ES 16^{ème} U18 D1 du 06/02/22

Courriel de Couronnes OFC du 31/01/22 demandant le report du match Motif : pas de terrain disponible.

La commission fixe la rencontre au 06/03/22.

Coupe

Match n° 24206267 Antillais Paris 19 / Salésienne coupe U18 du 13/02/22

Courriel de Antillais Paris 19 du 01/02/22 nous informant que le match aura lieu le mardi 15/02/22 à 20h00 au parc départemental des Sports de Bobigny, 40-102 Avenue de la Division Leclerc 93500 Bobigny.

La commission fixe cette rencontre au mardi 15/02/22 à 20H.

DIVERS TOUTES CATEGORIES

Il est rappelé les dérogations de classement de terrain accordées à la demande des clubs pour la saison 2021/222 :

- PV du 28/09/21 Stade Pitray Olier, terrain n°1 et 2 pour l'ensemble des catégories
- PV du 12/10/21 stade Déjerine, terrain n°2 pour l'ensemble des catégories.
- PV du 12/10/21 stade Louis Lumière, terrain n°2 pour l'ensemble des catégories (**SUPPRIME**)
- PV du 19/10/21 Stade de la Porte de Bagnolet pour les matches JEUNES.
- PV du 19/10/21 Parc des sports de Puteaux, terrain n°5 pour l'ensemble des catégories.
- PV du 09/11/21 stade Léo Lagrange, 68 boulevard Poniatowski 75012 Paris pour l'ensemble des catégories.
- PV du 09/11/21 stade Jules Ladoumègue, terrain n°2 pour les matches JEUNES.
- PV du 14/12/21 stade Suzanne Lenglen, terrain n°2 pour l'ensemble des catégories.

Avis de la commission fédérale des terrains et installations pour le stade de la MUETTE – NNI 751160401 interdisant toutes compétitions de football à 11 sur ce terrain jusqu'à la réalisation des travaux à mettre en œuvre.

La commission retire la programmation des matches du club des ENFANTS DE PASSY sur ce terrain et demande aux

clubs concernés de proposer un terrain de repli. (PV du 18/01/22)

Match en retard du 16/01/22

Séniors D3 A ENFANTS DE PASSY / PARIS SPORT CULTURE 2

U16 D2 B ENFANTS DE PASSY / CHAMPIONNET

HORAIRES OFFICIELS

De même, la commission fixe désormais des plages horaires officielles pour les coups d'envoi qui ne nécessitent plus l'accord des deux clubs (PV du 14/12/21) :

Match du samedi après-midi de 13H à 17H30 (U14 – séniors féminines) pour les matches qui se déroulent avec la tombée de la nuit il convient que l'éclairage de l'aire de jeu soit classé.

Match du dimanche matin de 09H à 11H30 (CDM – Anciens – critérium +45ans)

Match du dimanche après-midi de 12H à 16H (U16 -U18 – séniors) pour les matches qui se déroulent avec la tombée de la nuit il convient que l'éclairage de l'aire de jeu soit classé.

L'annexe des horaires officiels des rencontres publiée le 14/09/21 est ainsi modifiée.

Enfin,

Il est rappelé que le contrôle du pass sanitaire ou vaccinal est **OBLIGATOIRE** et non facultatif et que toute entrave au processus de contrôle sera sanctionnée et peut aller jusqu'aux dispositions prévues par le COMEX en date du 20/08/21 et dont deux extraits repris ci-dessous devraient ramener les protagonistes à la raison :

*.....Toutefois, dans le cas particulier où au moins un joueur aurait participé à une rencontre en présentant un pass sanitaire frauduleux, l'évocation sera exceptionnellement possible, dans les conditions définies aux articles 187.2 et 207 des Règlements Généraux. En tout état de cause, compte-tenu de la gravité d'une telle infraction, **le club fautif devra se voir infliger une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la compétition concernée**, sans préjudice des sanctions individuelles à infliger au(x) licencié(s) en cause.*

*.....De manière générale, dans toutes les situations exposées ci-avant, **outre la perte de la rencontre par forfait ou par pénalité prononcée en matière réglementaire**, l'instance organisatrice de la compétition, via sa commission compétente, pourra également prononcer dans le cadre d'une procédure disciplinaire **toute autre sanction qui lui paraîtrait justifiée à l'encontre des clubs et/ou licenciés en cause, ainsi qu'à l'encontre de l'arbitre (officiel ou bénévole) n'interdisant pas le déroulement de la rencontre malgré le fait qu'un ou plusieurs joueurs ne présentent pas un pass sanitaire valide.***

SANCTIONS SPORTIVES

Transmission par la Ligue de Paris-IDF des clubs débiteurs envers la LPIFF en date du 13/12/21 avec application de la pénalité d'un point sur tous les matches de l'équipe 1 de la catégorie fanion du club.

Les clubs concernés sont avertis par courriel séparé sur la messagerie officielle du club.

FEUILLES de MATCH MANQUANTES

1^{er} APPEL DE FEUILLES DE MATCH MANQUANTES :

Séniors D4. : Match n° 23926908 MENILMONTANT / JS PARIS du 30/01/22

Coupe Anciens : Match n° 24304291 CAMILLIENNE / PARIS 13 Atlético 2 du 30/01/22

FORFAITS GENERAUX

SENIORS D3

CHANTIERS UA (PV du 28/09/2021)

SENIORS D4

PETITS ANGES ES (PV du 05/10/2021)

MERCENAIRES ALUMNI (PV du 26/10/21)

US SPEALS (PV du 09/11/21)

SENIORS CDM

ENFANTS GOUTTE D'OR (PV du 26/10/21)

SENIORS FEMININES D1

MACCABI PARIS METROPOLE (PV du 19/10/2021)

FC SOLITAIRES PARIS (PV du 26/10/21)

PARIS FEMININ FC (PV du 30/11/21)

U18 D3

TERNES CS (PV du 05/10/2021)

U16 D3

MINIS AND MAXI (PV du 21/09/2021)

ES PARIS 13.2 (PV du 21/09/2021)

RACING CLUB 18 (PV du 09/11/2021)

ESC PARIS 20 (PV du 16/11/2021)

ES PARISIENNE 2 (PV du 21/12/21)

U14 D2

ES PARISIENNE 2 (PV du 09/11/2021)

U14 D3

ESC XVeme (PV du 05/10/2021)

ES PARISIENNE.3 (PV du 19/10/2021)

FC SOLITAIRES PARIS 3 (PV du 26/10/21)

U14 D4

MINI AND MAXIS (PV du 21/09/2021)

RACING CLUB PARIS 18 (PV du 16/11/21)

ANCIENS D2

OP 15 (12) (PV du 12/10/2021)

PARIS XVII POUCHET (PV du 01/02/22)

ANCIENS +45 ANS

LA SALESIENNE (PV du 28/09/2021)

PETITS ANGES ES (PV du 05/10/2021)

TIRAGES DES COUPES DEPARTEMENTALES

COUPE 75 SENIORS

1/8 de finale le 20/02/22 – tirage effectué le 18/01/22 (voir site)

1/4 de finale le 06/03/22 – tirage le 22 février en visio si possible

COUPE 75 SENIORS Amitié

1/4 de finale le 20/02/22 – tirage effectué le 25/01/22 (voir site)

1/2 de finale le 06/03/22 – tirage le 22 février en visio si possible

COUPE 75 CDM

1/8 de finale le 20/02/22 – tirage effectué le 18/01/22 (voir site)

1/4 de finale le 06/03/22 – tirage le 22 février en visio si possible

COUPE 75 SENIORS Féminines

1/8 de finale le 20/02/22 – tirage effectué le 18/01/22 (voir site)

1/4 de finale le 06/03/22 – tirage le 22 février en visio si possible

COUPE 75 U20

1/4 de finale le 20/02/22 – tirage effectué le 25/01/22 (voir site)

1/2 de finale le 06/03/22 – tirage le 22 février en visio si possible

COUPE 75 U18

1/8 de finale le 20/02/22 – tirage effectué le 18/01/22 (voir site)

1/4 de finale le 06/03/22 – tirage le 22 février en visio si possible

COUPE 75 U16

1/4 de finale le 20/02/22 – tirage effectué le 25/01/22 (voir site)

1/2 de finale le 06/03/22 – tirage le 22 février en visio si possible

COUPE 75 U16 Amitié

1/8 de finale le 20/02/22 – tirage effectué le 18/01/22 (voir site)

1/4 de finale le 06/03/22 – tirage le 22 février en visio si possible

COUPE 75 U14

1/4 de finale le 19/02/22 – tirage effectué le 25/01/22 (voir site)

1/2 de finale le 05/03/22 – tirage le 22 février en visio si possible

COUPE 75 U14 Amitié

1/8 de finale le 19/02/22 – tirage effectué le 18/01/22 (voir site)

1/4 de finale le 05/03/22 – tirage le 22 février en visio si possible

COUPE 75 Anciens

1/16 de finale 30/01/22 – tirage effectué le 11/01/22 (voir site)

1/8 de finale le 06/03/22 – tirage le 15 février.

Coupe football loisirs et critères de SA M & SA APM

Tour de cadrage le 19/02/22, date butoir le 26/02/22 - tirage effectué le 18/01/22

La commission fixe les rencontres :

Match n° 24346784 BRETONS PARIS / BRETONS PARIS 3 au samedi 26/02/22

Match n° 24346685 SOUM DE VANVES / PITRAY OLIER PARIS au lundi 21/02/22

1/8 de finale le 05/03/22, date butoir – tirage le 15 février.

1/4 de finale le 16/04/22, date butoir -

Il convient de respecter les dates butoirs sous peine de match perdu aux deux équipes. Les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date en semaine ou solliciter une inversion.